****

**CANDIDATURE COMMUNE**

**Mise en œuvre du parcours « compétences pour l’entreprise »**

Les établissements intéressés doivent déposer à partir du **lundi 15 octobre 2018** le dossier de candidature commune, établi entre une ou plusieurs école(s) d'ingénieurs et une ou plusieurs école(s) doctorale(s) partenaire(s). Ces documents sont à retourner à la CDEFI par voie postale d’ici, **le vendredi 7 décembre 2018**. Les écoles sélectionnées devront alors présenter la spécificité de leur projet devant le comité de suivi. Les prochaines auditions devant ce comité de suivi paritaire enseignement supérieur/représentants industriels sont prévues au **premier trimestre 2019.**

**ECOLE D’INGENIEURS – ECOLES DOCTORALES**

**Ecole d’ingénieurs**

Nom de l’école :

Directeur :

Adresse mail :

Enseignant responsable de la mise en œuvre du parcours CPE :

Adresse mail :

**Ecole doctorale 1**

Nom de l’école doctorale :

Directeur :

Adresse mail :

Enseignant responsable de la mise en œuvre du parcours CPE :

Adresse mail :

**Ecole doctorale 2**

Nom de l’école doctorale :

Directeur :

Adresse mail :

Enseignant responsable de la mise en œuvre du parcours CPE :

Adresse mail :

*Dans le cas où plus de deux écoles doctorales, ou plus d’une école d’ingénieurs, participent à l’organisation du parcours CPE, prière de les ajouter à la suite.*

L’école d’ingénieurs et la (les) école(s) doctorale(s) nommées ci-dessus s’engagent à collaborer pour mettre en place le parcours de formation pour les doctorants « Compétences pour l’entreprise » (CPE) dans les termes du référentiel établi par la CDEFI.

**BRÈVE DESCRIPTION DU PARCOURS PROPOSÉ**

(Max. 2 pages)

*Merci d’apporter une brève description du parcours proposé. Le parcours « Compétences pour l’entreprise » a pour objectifs d’améliorer la reconnaissance et l'attractivité de la formation doctorale auprès des entreprises françaises et à préparer davantage les diplômés aux différentes fonctions et métiers du monde socio-économique. Ainsi, il conviendra de mettre en évidence parmi les critères d’éligibilité suivants, ceux qui vous paraissent particulièrement notables dans votre proposition :*

*- Existence d’une phase de sélection des doctorants pour le parcours ;*

*- Ouverture aux doctorants de toutes disciplines, préférentiellement en deuxième année et qui n’ont pas bénéficié d’expérience en entreprise dans leur parcours ;*

*- Présence d’une formation théorique modulaire personnalisable d’environ 70 heures (cours de propriété intellectuelle, cours d’entrepreneuriat, de connaissance des entreprises, de droit du travail, pratique de rédaction de contrats industriels, etc.) ;*

*- Expérience en entreprise des doctorants de 30 heures minimum ;*

*- Acquisition d’au moins 8 des 15 compétences référencées par la CDEFI, réparties dans l’ensemble des 4 blocs de compétences afin d’obtenir le certificat du parcours ;*

*- Définition claire des modalités de suivi et d’évaluation (tutorat industriel, composition du jury, livrables à fournir par les doctorants, etc.) ;*

*- Suivi de l’insertion professionnelle des docteurs ayant bénéficié du parcours.*

**PRINCIPALES COMPÉTENCES ACQUISES A L’ISSUE DU PARCOURS PROPOSÉ**

**Lot 1 : Comprendre le fonctionnement de l’entreprise**

Comprendre et prendre en compte les aspects économiques, sociaux, et éthiques dans son activité

Connaître et comprendre le fonctionnement d’une entreprise, avoir des notions de gestion des ressources humaines, de droit du travail, de fonctionnement économique et commercial

Connaître les mécanismes qui gèrent la propriété intellectuelle et industrielle

**Lot 2 : Autonomie, gestion de projets**

Etre autonome dans l’acquisition de nouvelles connaissances, savoir chercher et mobiliser des ressources scientifiques ou techniques, et être adaptable à une large palette de sujets

Savoir gérer un projet, identifier des processus complexes et leur mise en œuvre en intégrant des contraintes de délais ou financières ainsi que des contraintes imprévues

Savoir développer son leadership, sa capacité à déléguer et à décider, savoir travailler en équipe, s’insérer dans une organisation et son environnement

Savoir passer une consigne, un message, transférer des connaissances, conduire une réunion et diriger un travail collectif

Concevoir et savoir gérer des projets industriels de durées variables, et répondre aux appels d’offres

Maîtriser la gestion du temps et des priorités

**Lot 3 : Compétences scientifiques et techniques**

Savoir aborder et résoudre un problème complexe

Etre capable de trouver des solutions techniques innovantes

**Lot 4 : Ouverture, capacité d’interactions**

Savoir communiquer de façon synthétique et argumentée, avec des interlocuteurs de compétences différentes

Savoir travailler en contexte international, communiquer avec des personnes de culture et langue différentes

Posséder un niveau de français minimal, maitrise de l’écriture de rapports et brevets

Posséder un niveau d’anglais minimal (B2 ou TOEIC C)

**ACCUEIL DES DOCTORANTS 2018-2019 OUI  NON**

***Si oui :***

***Réunion d’information*** *OUI*

*NON*

*Date prévue :*

*Nombre de candidats potentiels identifiés :*

**Sélection de candidats**

Dossier

Entretien

Date prévue :

Nombre attendu de doctorants accompagnés dans le parcours pour l’année du lancement :

Effectif cible de doctorants accompagnés dans le parcours en stock (toutes années confondues) :

**CONSTITUTION DU COMITE DE SUIVI PARITAIRE**

Partenaires industriels :

Autres partenariats :

Signatures :

Ecole d’ingénieurs Ecole doctorale 1

Nom du signataire Nom du signataire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

Ecole doctorale 2

Nom du signataire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |